

ECOLE DES 4 VENTS - COADOUT

COADOUT, LE 4 MAI 2020

Chers parents,

Faisant suite aux annonces du Premier Ministre et du Ministre de l'éducation nationale, et après échanges avec Mr Robert, Inspecteur de notre circonscription, nous venons vers vous pour vous faire part du projet d'organisation envisagé d'un commun accord entre les services de la mairie et ceux de l'école, afin de permettre le retour des enfants à l'école, en veillant aux gestes barrières préconisés par le gouvernement et par le comité scientifique.

Il est ici rappelé que le retour des enfants à l'école se fera sur la base du volontariat des familles, à compter du 12 mai, si le déconfinement annoncé est confirmé aux alentours du 7 mai.

Voici une première ébauche du protocole de sécurité sanitaire qui sera mis en place au sein de l'école :

Point 1 La circulation de personnes :

- Des modalités de circulation seront définies à l'intérieur de l'école pour éviter le maximum de contacts afin de respecter un mètre de distance entre élèves ainsi qu'avec les adultes. Nous y travaillons à ce jour.

- Lors de l'arrivée à l'école les parents rentreront par la barrière habituelle, en face de la mairie, déposeront leur enfant devant la porte extérieure côté cour (le couloir ne sera pas ouvert aux parents) et sortiront par l'autre barrière en haut de la cour. Il est essentiel que chacun respecte les gestes barrières dont les 1 mètre de distance durant tout ce temps.
- Pour la sortie nous procéderons de la même façon.
- Le déplacement des enfants sera encadré et limité mais pas interdit.

Point 2 En classe :

- Les tables seront espacées d'un mètre minimum (plus selon le nombre de présents)
- Pas de regroupement autour d'une activité.
- Aucun jeux et sports de contact.
- Le prêt et l'échange de matériel devra être évité.

Point 3 La récréation :

- Les deux classes n'iront pas en récréation ensemble.
- Les jeux, le bac à sable et la structure seront interdits.

Point 4 La cantine :

- La cantine sera assurée (ainsi que la garderie) mais en effectuant deux services au lieu d'un pour respecter les gestes barrières.
- Afin d'assurer au mieux les repas la mairie demande à être prévenu au moins la veille.

Point 5 L'hygiène :

- Les adultes présents dans l'école porteront des masques.
- Nous serons vigilantes aux lavages de mains :
 - en arrivant à l'école.
 - avant et après chaque récréation.
 - avant et après le repas.
 - avant et après le passage aux toilettes.
 - après éternuements et s'être mouché.
 - le soir avant de rentrer chez soi.
- Les locaux seront nettoyés en profondeur après la classe.
- Les classes seront aérées au maximum.

- Si le temps le permet, les portes resteront ouvertes, pour éviter le contact avec les poignées.

Nous vous demanderons également une grande vigilance sur les points suivants :

- Nous vous inviterons à prendre quotidiennement la température de votre enfant. Une vigilance particulière sera apportée par l'ensemble du personnel enseignant et communal pour isoler un enfant qui se sentirait malade en cours de journée en demandant à ce que les parents puissent venir le chercher sans délai. Il sera alors équipé d'un masque.
- Les enfants devront être équipés de leur matériel complet (colle, règle, équerre, compas, cahiers, crayon à papier...) .

Le lundi 11 mai, il n'y aura que les enseignantes à l'école pour préparer l'arrivée des enfants. La rentrée des enfants se fera en deux étapes pour faciliter l'appropriation de la nouvelle organisation par tous :

- Etape 1 : Mardi 12 Mai pour les élèves de GS, CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 prioritairement.
- Etape 2 : Lundi 25 Mai pour les élèves de TPS, PS et MS. Ce décalage est préconisé par l'Inspection de l'Education Nationale pour permettre la mise en place des consignes avec les plus grands et d'améliorer le protocole. Toutefois nous accueillerons les enfants qui n'ont pas d'autres moyens de garde.

L'accueil des enfants des personnels soignants et des autres professions prioritaires est toujours assuré.

Pour préparer cette rentrée exceptionnelle de Mai 2020, nous vous remercions de bien vouloir répondre au sondage joint, par retour de mail.

Nous souhaitons à travers cet ensemble de dispositions pratiques être en mesure d'assurer un accueil confiant de tous les enfants. Pour que nous puissions tenir ce délai, il est important que vous répondiez au sondage au plus tard pour le mardi 5 mai à midi.

La mairie vous joindra, via les délégués de parents, un résumé du protocole sanitaire qui sera mis en place à l'école.

Nous restons disponibles pour l'échange. Recevez chers parents l'expression de nos sentiments dévoués.

L'équipe enseignante.

ECOLE DES 4 VENTS : SONDAGE A L'ATTENTION DES PARENTS

Chers parents,

A l'appui du courrier décrivant nos intentions d'organisation pour le retour des enfants à l'école, nous vous remercions de bien vouloir répondre aux questions ci-dessous pour nous permettre de préparer au mieux l'accueil des enfants.

RETOUR IMPERATIF POUR LE MARDI 5 A MIDI

Nom et Prénom de votre enfant :

Classe de votre enfant :

1 : Souhaitez-vous mettre votre enfant à l'école dès la réouverture pressentie de sa classe ?

OUI NON

2 : Souhaitez-vous mettre votre enfant à la cantine le midi ? **OUI NON**

3 : Votre enfant fréquentera-t-il l'école régulièrement à compter du 12 mai ? **OUI NON**